

Adresse activité principale
Adresse ligne 2

Téléphone : 00 00 00 00 00
Télécopie : 00 00 00 00 00
Courrier : xyz@example.com



Retrouvez le
CDG INFO
dans sa
version intégrale

sur le site
www.cdg49.fr
Rubrique
[CDG infos](#)



Textes officiels signalés

Policier municipaux - engagement de servir après titularisation

[Décret n° 2021-1920 du 30 décembre 2021 pris pour l'application de l'article L. 412-57 du code des communes relatif à l'engagement de servir des policiers municipaux](#)

Ce décret fixe à compter du 1er janvier 2022 les modalités de mise en œuvre de l'engagement de servir, pendant trois ans au maximum à compter de la date de titularisation, qui peut être imposé au fonctionnaire stagiaire.

Emplois d'expert de haut niveau et de directeur de projet des collectivités territoriales.

[Décret n° 2022-48 du 21 janvier 2022 relatif aux emplois d'expert de haut niveau et de directeur de projet des collectivités territoriales et de leurs établissements publics](#)

Les collectivités territoriales et les établissements publics locaux de plus de 40.000 habitants peuvent désormais créer des emplois d'expert de haut niveau et de directeur de projet.

&

[Décret n° 2022-49 du 21 janvier 2022 portant échelonnement indiciaire des experts de haut niveau et des directeurs de projet des collectivités territoriales et de leurs établissements publics](#)

Données sociales.

[Arrêté du 10 décembre 2021 fixant pour la fonction publique territoriale la liste des indicateurs contenus dans la base de données sociales](#)

Cet arrêté concerne notamment les thématiques du rapport social unique.